



## SEM SEML SOGEBE PORT DE BANDOL

Capitainerie Du Port

83150 BANDOL

# COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2024**  
au **31/12/2024**

*Copie certifiée conforme*

www.acomaudit.com



# COMPTE-RENDU DE TRAVAUX

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de :

**SEM SEML SOGEBE PORT DE BANDOL**  
**Capitainerie Du Port**

**83150 BANDOL**

relatifs à l'exercice clos le **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>32 441 084 euros</b>
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>4 701 687 euros</b>
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>843 664 euros</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Ces diligences n'incluent pas l'inventaire et la valorisation des actifs, notamment ceux des stocks et des éventuels travaux en cours.

Fait à SIX-FOURS-LES-PLAGES  
Le 24/04/2025

Pour le Cabinet

**Marie-Claire PASTOUREAU**

**Expert-comptable**

## Intercalaire

## Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
Capital souscrit non appelé (I)					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	34 758	34 758		383
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions	15 285	12 184	3 101	3 895
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	411 266	270 663	140 603	154 343
	Autres immobilisations corporelles	18 307 008	5 511 924	12 795 084	14 998 344
	Immobilisations en cours	543 902		543 902	314 435
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 608		2 608	2 608	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>19 314 827</b>	<b>5 829 529</b>	<b>13 485 298</b>	<b>15 474 008</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	144 246		144 246	96 193
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients et comptes rattachés	1 325 266	35 059	1 290 207	1 504 168	
Autres créances	150 737		150 737	109 197	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	16 009 712		16 009 712	15 509 707	
<b>DISPONIBILITES</b>	1 286 147		1 286 147	1 400 235	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	74 736		74 736	67 706
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>18 990 846</b>	<b>35 059</b>	<b>18 955 787</b>	<b>18 687 207</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>38 305 672</b>	<b>5 864 588</b>	<b>32 441 084</b>	<b>34 161 215</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 608

2 608

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	712 500	712 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	71 250	71 250
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 187 618	2 435 297
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>843 664</b>	<b>752 322</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4 815 033</b>	<b>3 971 368</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	12 523 406	14 708 513
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>12 523 406</b>	<b>14 708 513</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	1 195 000	895 000
	Provisions pour charges	2 633 038	1 990 997
	<b>Total des provisions</b>	<b>3 828 038</b>	<b>2 885 997</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	37 379	35 526
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 605	20 704
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	477 243	276 128
	Dettes fiscales et sociales	889 804	899 422
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	687	16 232	
	Produits constatés d'avance (1)	9 859 890	11 347 325
	<b>Total des dettes</b>	<b>11 274 608</b>	<b>12 595 337</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>32 441 084</b>	<b>34 161 215</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	843 664,44	752 321,63
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 318 599	3 525 883
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

## Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

				31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	921 639		921 639	931 443
	Production vendue (Biens)				(1 324)
	Production vendue (Services et Travaux)	3 780 048		3 780 048	3 784 518
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>4 701 687</b>		<b>4 701 687</b>	<b>4 714 637</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			38 960	22 119
	Autres produits			1 171 600	1 167 683
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>5 912 247</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			796 812	757 551
	Variation de stock			(48 053)	(3 648)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 361 926	1 390 033
	Impôts, taxes et versements assimilés			538 516	518 752
	Salaires et traitements			1 041 516	1 036 452
	Charges sociales du personnel			470 463	447 552
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			72 681	75 296	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant			2 918	6 249	
Dotations aux provisions			957 396	952 323	
Autres charges			275 344	283 652	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>5 469 519</b>	<b>5 464 213</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>442 728</b>	<b>440 227</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>442 728</b>	<b>440 227</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	661 433	492 432
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>661 433</b>	<b>492 432</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>661 433</b>	<b>492 432</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>1 104 162</b>	<b>932 659</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	5 374	31 942
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>5 374</b>	<b>77 567</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 430	8 980 3 123
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>5 430</b>	<b>12 103</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(56)</b>	<b>65 464</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		260 441	245 801
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>6 579 054</b>	<b>6 474 438</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>5 735 390</b>	<b>5 722 117</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>843 664</b>	<b>752 322</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **32 441 084** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 579 054** euros et un total **charges** de **5 735 390** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **843 664** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

## FAITS CARACTERISTIQUES DES EXERCICES PRECEDENTS :

### La convention de quasi régie :

La Commune de Bandol a résilié le 4 octobre 2021 et de manière anticipée la convention de quasi régie qui datait du 1er janvier 2017.

Une nouvelle convention a été signée le 5 octobre 2021 avec des conditions différentes. La nouvelle convention se terminera le 31 décembre 2039 inclus.

La valeur des biens confiés dans le cadre de cette nouvelle concession a été actualisée en tenant compte des biens déjà présents dans la précédente convention ; les biens mis en concession ont été comptabilisés en date du 5 octobre 2021 pour une valeur globale de 17 M€.

### Les garanties d'usage :

La commercialisation des « garanties d'usage » prévues à la nouvelle convention de quasi-régie a débuté sur 2022. La garantie d'usage octroie à son bénéficiaire un droit d'occupation privative du domaine public. Initialement, ce droit était d'une durée de 10 ans mais, en novembre 2024, il a été proposé à tous les bénéficiaires de ces garanties d'usage, de prolonger la durée de leur contrat, de 10 à 15 ans, ou au terme de la quasie-régie (31/12/2039). Le montant cumulé des ventes des garanties d'usage, à fin 2024, s'élève à 12 069 K€. Aux termes de la nouvelle convention, ces ressources financières doivent financer le projet de transformation du Port et en particulier la construction d'ouvrages portuaires, la reconfiguration de nombreuses infrastructures apportant des prestations et services nouveaux aux usagers ainsi qu'une optimisation de la disposition des anneaux d'amarrage. Ces ressources sont comptabilisées en produits divers au compte 758500 intitulé « Part financement- ouvrage portuaire ». Comptablement, elles sont rapportées au résultat de l'exercice de manière étalée et linéaire sur toute la durée des contrats de garantie d'usage par le mécanisme des produits constatés d'avance. Ainsi le montant des produits constatés d'avance au titre de la vente des garanties d'usage s'élève à 9 093 K€ à fin 2024. Par conséquent, le montant des garanties d'usage, rapporté aux résultats des exercices, s'élève à 2976 K€ et se ventile de la manière suivante :

- Exercice 2022 : 637 K€
- Exercice 2023 : 1 167 K€
- Exercice 2024 : 1 172 K€

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Compte	Intitulé	2022	2023	2024	Cumul
4870000	PCA- debut période	0	11 685 566	10 238 718	0
7585000	Facturation garanties d'usage	12 322 188	-279 336	26 109	12 068 961
4870000	PCA- fin période	-11 685 566	-10 238 718	-9 093 323	-9 093 323
7585000	Montant Garantie d'usage rapporté à l'exercice	636 622	1 167 512	1 171 504	2 975 638

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

**Amortissements**

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :  
Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

sur la durée d'usage fiscalement admise.

## Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

## Amortissements des biens mis en concession par le concédant : réactualisation du plan d'amortissement sur l'exercice précédent

Pour mémoire, le plan d'amortissement des biens mis en concession par le concédant a fait l'objet d'une réactualisation sur l'exercice 2023. En effet, certains biens, non amortis totalement, présentaient une date de renouvellement prévisible qui était dépassée et étaient amortis sur la base d'une durée de vie ancienne, qui n'était plus en phase avec le plan de renouvellement des infrastructures portuaires.

Sur l'exercice 2023, les dates prévisibles de renouvellement ont donc été réactualisées et les biens mis dans la concession sont amortis pour le compte du concédant sur la durée restante jusqu'à la date prévisible de renouvellement.

Ainsi, des infrastructures, dont la date de renouvellement était dépassée, ont été repositionnées avec une date prévisible de renouvellement fixée en 2026.

Ces amortissements, effectués pour le compte du concédant, n'impactent pas le compte de résultat de l'entité.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des litiges connus à la date d'établissement des comptes et également des charges à venir.

A ce titre, et dans le cadre de la convention de quasi régie, la SOGEBE a obligation d'entretenir le port et donc draguer ses fonds.

Il est donc constitué annuellement une provision pour dragage.

Cette provision a été dotée sur cet exercice à hauteur de 300 000 euros conformément aux données du compte d'exploitation prévisionnel annexé à la convention de quasi-régie ; la provision atteint un montant global de 1 195 000 euros à la fin de cette année 2024.

Dans le même registre, et toujours dans le cadre de cette convention, la SOGEBE se doit de remettre à la Commune les biens qui lui sont confiés dans un parfait état de fonctionnement.

Une provision est donc constituée et porte sur le renouvellement des biens mis à la disposition par la collectivité.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le montant de la dotation comptabilisée sur 2024 s'élève à 642 K€ et le montant cumulé de cette provision ressort à 2 597 K€ au bilan du 31/12/2024.

## Engagements de retraite et indemnité de départ à la retraite

Par le passé, la société avait souscrit une convention d'assurance afin de constituer un fonds collectif de capitalisation destiné au service des indemnités de fin de carrière et des éventuelles charges afférentes lui incombant dans le cas de départs volontaires à la retraite des salariés.

La société a cessé d'abonder ce fonds. La réserve de ce fonds s'élève à 21 K€ au 31/12/2024.

## Engagement Hors bilan

Il n'existe pas d'emprunt bancaire au 31/12/2024 : donc aucun engagement hors bilan au titre d'éventuels emprunts bancaires.

Par ailleurs, la société n'ayant pas souscrit de contrat de crédit bail, aucune information n'est à donner à ce titre.

## Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires comptabilisés sur l'exercice 2024 s'élève à 9 741 € HT.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	34 758					34 758
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>34 758</b>					<b>34 758</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	15 285					15 285
Instal technique, matériel outillage industriels	392 056		19 210			411 266
Instal., agencement, aménagement divers	283 267		2 767			286 034
Matériel de transport	49 007					49 007
Matériel de bureau, mobilier	90 607		752			91 358
Emballages récupérables et divers	17 848 371		32 237			17 880 608
Immobilisations corporelles en cours	314 435		229 467			543 902
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>18 993 028</b>		<b>284 433</b>			<b>19 277 461</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 608					2 608
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 608</b>					<b>2 608</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 030 394</b>		<b>284 433</b>			<b>19 314 827</b>

### Précisions complémentaires:

Au niveau des immobilisations corporelles, la ligne intitulée "Emballages récupérables et divers" correspond au montant des immobilisations mises en concession par le concédant (17 638 K€ au 31 12 2024) et au montant des immobilisations mises en concession financées par le concessionnaire (243 K€ au 31/12/2024).

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	34 375	383		34 758
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>34 375</b>	<b>383</b>		<b>34 758</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	11 390	794		12 184
	Instal technique, matériel outillage industriels	237 713	32 950		270 663
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	218 488	19 262		237 751
	Matériel de transport	21 443	3 830		25 273
	Matériel de bureau, mobilier	54 191	15 462		69 653
	Emballages récupérables et divers	2 978 786	2 200 462		5 179 247
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 522 011</b>	<b>2 272 760</b>		<b>5 794 771</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 556 386</b>	<b>2 273 143</b>		<b>5 829 529</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

Précision: Au niveau des immobilisations corporelles, la ligne intitulée "Emballages récupérables et divers" -Idem P.14

# Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2024
			Utilisées	Non utilisées	
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations	1 954 472	642 040			2 596 513
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	931 525	300 000			1 231 525
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 885 997</b>	<b>942 040</b>			<b>3 828 038</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	34 068	2 918	1 927		35 059
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>34 068</b>	<b>2 918</b>	<b>1 927</b>		<b>35 059</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 920 065</b>	<b>944 958</b>	<b>1 927</b>		<b>3 863 096</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		960 314	1 927		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 608	2 608	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 325 266	1 325 266	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	117 679	117 679	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	33 058	33 058		
Charges constatées d'avances	74 736	74 736		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 553 348</b>	<b>1 553 348</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	37 379	37 379		
	Fournisseurs et comptes rattachés	477 243	477 243		
	Personnel et comptes rattachés	110 328	110 328		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112 183	112 183		
	Impôts sur les bénéfices	4 745	4 745		
	Taxes sur la valeur ajoutée	220 623	220 623		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	441 925	441 925		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	687	687		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	9 859 890	1 913 486	4 590 818	3 355 586	
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>11 265 003</b>	<b>3 318 599</b>	<b>4 590 818</b>	<b>3 355 586</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>1 127 345</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>FACTURES A ETABLIR</i>	<i>1 576</i>	<b>1 576</b>
<b>Autres créances</b> <i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>1 125 770</i>	<b>1 125 770</b>

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>276 495</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>113 738</b>
<i>FOURNIS. FACTURES NON PARVENUE</i>	<i>113 738</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>162 756</b>
<i>PROVISION POUR CONGES A PAYER</i>	<i>95 817</i>	
<i>PROVISION JOURS RTT</i>	<i>522</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>13 989</i>	
<i>CHARGES SOCIALES/ CONGES A PAY</i>	<i>44 566</i>	
<i>CHARGES PROV JOURS RTT</i>	<i>243</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>3 443</i>	
<i>PRODUITS À RECEVOIR</i>	<i>1 190</i>	
<i>ETAT AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>2 986</i>	

## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	74 736	67 706	7 030	10,38
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>74 736</b>	<b>67 706</b>	<b>7 030</b>	<b>10,38</b>

--

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	712 500				712 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	71 250				71 250
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	2 435 297	752 322			3 187 618
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	752 322	(752 322)		843 664	843 664
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>3 971 368</b>			<b>843 664</b>	<b>4 815 033</b>

Date de l'assemblée générale

24/06/2024

Dividendes attribués

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

3 971 368

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

3 971 368

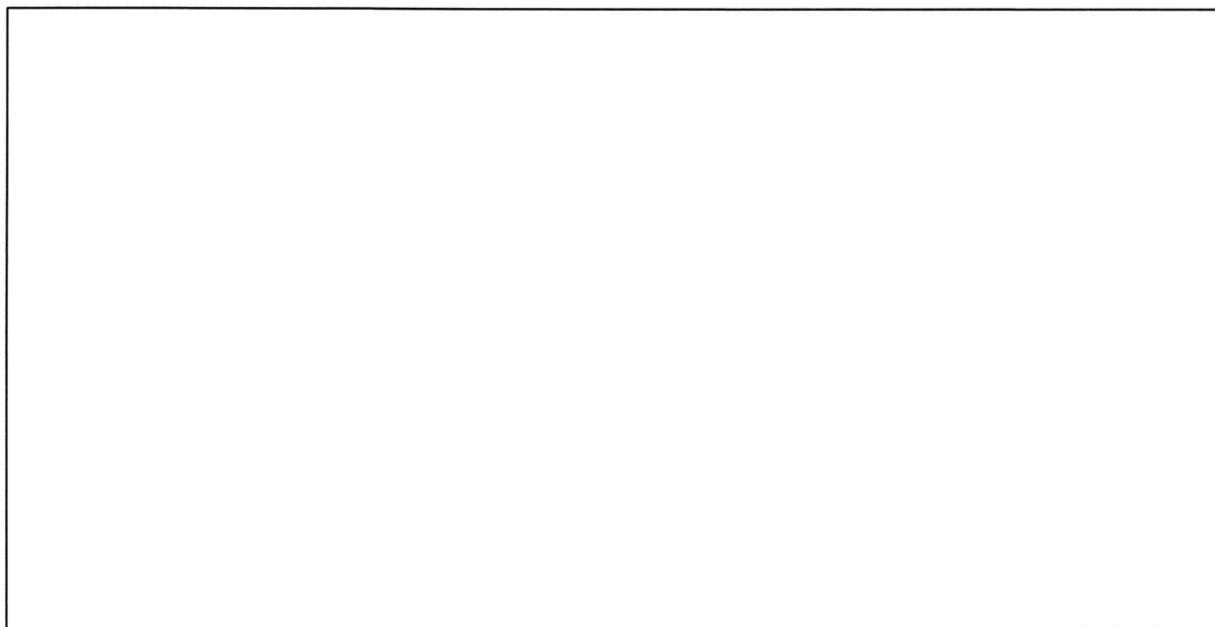
<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

843 664

## Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	921 639		921 639
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	3 780 048		3 780 048
<b>TOTAL</b>	<b>4 701 687</b>		<b>4 701 687</b>



ANNEXE - Élément 13

## Effectif moyen

		31/12/2024	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		5
	Agents de maîtrise		3
	Employés		14
	Ouvriers et apprentis		
	<b>TOTAL</b>		<b>22</b>

--

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le <b>01012024</b> et clos le <b>31122024</b>		Régime simplifié d'imposition <input type="checkbox"/> Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/> Si PME innovante <input type="checkbox"/> Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) <input type="checkbox"/>			
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
<b>SEM SEML SOGEB A PORT DE BANDOL</b>			
SIRET	<b>33300613800015</b>		
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
<b>Capitainerie Du Port</b>			
<b>83150 BANDOL</b>			
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		SIRET	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
<b>B ACTIVITÉ</b>			
Activités exercées	<b>ACTIVITES CULTURE et LOISIRS (90, 91,</b>		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>			
<b>1. Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal	<b>1 098 182</b>	Bénéfice imposable à 15% <input type="checkbox"/> Déficit <input type="checkbox"/>
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% <input type="checkbox"/>			
<b>2. Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15% <input type="checkbox"/>	PV à long terme imposables à 19% <input type="checkbox"/>	PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="checkbox"/>
	Autres PV imposables à 19% <input type="checkbox"/>	PV à long terme imposables à 0% <input type="checkbox"/>	
<b>3. Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>
<b>4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI <input type="checkbox"/>			
<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% <input type="checkbox"/>			
<b>F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <input type="checkbox"/>		Si oui, indication du logiciel utilisé <input type="checkbox"/>	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
ACOM VAR 73 Rue de Saint Mandrier Z.A. de la Millonne - Parc L'Arb 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES Tél :		Tél :	
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant :	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 24042025 Lieu : BANDOL	
N° d'agrément :		Qualité et nom du signataire : PRESIDENT	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>		Signature : ROCHETEAU PHILIPPE	
prestataire :			

*Copie certifiée conforme*





# IMPOT SUR LES SOCIETES

## ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SEMSEML SOGEB A PORT DE BANDOL**  
et Date de clôture de l'exercice **31122024**

**I** **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

PLACE LUCIEN ARTAUD

83150 BANDOL

ZAC VAL D'ARAN

83150 BANDOL

**J** **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %**

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater )	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

**K** **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : <b>SEM SEML SOGEB A PORT DE BANDOL</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>Capitainerie Du Port</b>		83150 BANDOL						
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * <b>3 3 3 0 0 6 1 3 8 0 0 0 1 5</b>								
		Exercice N, clos le, <b>31122024</b>						
		N-1 <b>31122023</b>						
		Brut <b>1</b>						
		Amortissements, provisions <b>2</b>						
		Net <b>3</b>						
		Net <b>4</b>						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	34 758	34 758	383	
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC	15 285	12 184	3 101	3 895
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	411 266	270 663	140 603	154 343
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	18 307 008	5 511 924	12 795 084	14 998 344
		Immobilisations en cours	AV	AW	543 902		543 902	314 435
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC					
Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières *	BH		BI	2 608		2 608	2 608	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>19 314 827</b>	<b>5 829 529</b>	<b>13 485 298</b>	<b>15 474 008</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	144 246		144 246	96 193
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 325 266	35 059	1 290 207	1 504 168
		Autres créances (3)	BZ	CA	150 737		150 737	109 197
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	16 009 712		16 009 712	15 509 707
Disponibilités		CF	CG	1 286 147		1 286 147	1 400 235	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	74 736		74 736	67 706	
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK	<b>18 990 846</b>	<b>35 059</b>	<b>18 955 787</b>	<b>18 687 207</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	CO	IA	<b>38 305 672</b>	<b>5 864 588</b>	<b>32 441 084</b>	<b>34 161 215</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	2 608	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations:	Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise		SEM SEML SOGEB A PORT DE BANDOL		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 712 500 ..... )	DA	712 500	712 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	71 250	71 250	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	3 187 618	2 435 297	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>843 664</b>	<b>752 322</b>	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>4 815 033</b>	<b>3 971 368</b>	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN	12 523 406	14 708 513	
<b>TOTAL (II)</b>		DO	<b>12 523 406</b>	<b>14 708 513</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 195 000	895 000	
	Provisions pour charges	DQ	2 633 038	1 990 997	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	<b>3 828 038</b>	<b>2 885 997</b>	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	37 379	35 526	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	9 605	20 704	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	477 243	276 128	
	Dettes fiscales et sociales	DY	889 804	899 422	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	687	16 232		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	9 859 890	11 347 325	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>11 274 608</b>	<b>12 595 337</b>		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>32 441 084</b>	<b>34 161 215</b>		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 318 599	3 525 883		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
Désignation de l'entreprise : SEM SEML SOGEB A PORT DE BANDOL						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	921 639	FB	FC	921 639	931 443	
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		(1 324)
			} services *	FG	3 780 048	FH	FI	3 780 048
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		4 701 687	FK	FL	4 701 687	4 714 637
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	38 960	22 119	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 171 600	1 167 683	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	<b>5 912 247</b>	<b>5 904 439</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	796 812	757 551	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	(48 053)	(3 648)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 361 926	1 390 033	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	538 516	518 752	
	Salaires et traitements *				FY	1 041 516	1 036 452	
	Charges sociales (10)				FZ	470 463	447 552	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	} Sur immobili- -sations	- dotations aux amortissements * (14)		GA	72 681	75 296	
			- dotations aux provisions		GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	2 918	6 249	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	957 396	952 323	
	Autres charges (12)				GE	275 344	283 652	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	<b>5 469 519</b>	<b>5 464 213</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>					GG	<b>442 728</b>	<b>440 227</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	661 433	492 432	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	<b>661 433</b>	<b>492 432</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU			
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	<b>661 433</b>	<b>492 432</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	<b>1 104 162</b>	<b>932 659</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SEMSEML SOGEBE PORT DE BANDOL</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 5 374	31 942
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	45 625
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD 5 374	77 567
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 5 430	8 980
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 123
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH 5 430	12 103
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI (56)	65 464
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 260 441	245 801
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 6 579 054	6 474 438
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 5 735 390	5 722 117
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN 843 664	752 322
REVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	37 034 2 704
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	273 986 270 658
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
Sinistres divers	Charges exceptionnelles 5 430	Produits exceptionnels	
Regul divers comptes anciens		5 374	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	34 758	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre [ Dont Composants L9 ]		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui [ Dont Composants M1 ]		KM	15 285	KN	KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2 ]		KP		KQ	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3 ]		KS	392 056	KT	KU	19 210
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	283 267	KW	KX	2 767
		Matériel de transport *		KY	49 007	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	90 607	LC	LD	752
		Emballages récupérables et divers *		LE	17 848 371	LF	LG	32 237
		Immobilisations corporelles en cours		LH	314 435	LI	LJ	229 467
		Avances et acomptes		LK		LL	LM	
		TOTAL III		LN	18 993 028	LO	LP	284 433
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T		
	Autres participations		8U		8V	8W		
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	2 608	1U	1V		
	TOTAL IV		LQ	2 608	LR	LS		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	19 030 394	ØH	ØJ	284 433	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	34 758	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	15 285	MF	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	411 266	ML	
		Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	286 034	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	49 007	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	91 358	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	17 880 608	MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	543 902	NB	
		Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	19 277 461	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	2 608	2G		
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	2 608	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	19 314 827	ØM		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Exercice N clos le : **3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 4**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : **SEMSEML SOGEB A PORT DE BANDOL**
Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [ (col.1 - col.2) - col.5 (5) ]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TO TAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B****DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction, dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SEMSEML SOGEB A PORT DE BANDOL								Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	34 375	PF	383	PG		PH	34 758
<b>TOTAL I</b>		RK	<b>34 375</b>	RM	<b>383</b>	RN		RO	<b>34 758</b>
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	11 390	PS	794	PT		PU	12 184
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	237 713	QA	32 950	QB		QC	270 663
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	218 488	QE	19 262	QF		QG	237 751
	Matériel de transport	QH	21 443	QI	3 830	QJ		QK	25 273
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	54 191	QM	15 462	QN		QO	69 653
	Emballages récupérables et divers	QP	2 978 786	QR	2 200 462	QS		QT	5 179 247
<b>TOTAL II</b>		QU	<b>3 522 011</b>	QV	<b>2 272 760</b>	QW		QX	<b>5 794 771</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN	<b>3 556 386</b>	ØP	<b>2 273 143</b>	ØQ		ØR	<b>5 829 529</b>
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Emballages récup. et divers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
<b>TOTAL II</b>	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ			
Total général non ventilé (NS + NT + NU)									
Total général non ventilé (NW - NY)									
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
Frais d'émission d'emprunt à étaler		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SEM SEML SOGEB A PORT DE BANDOL</b>		Néant <input type="checkbox"/> *							
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstruction des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	1 954 472	5H	642 040	5J	5K	2 596 513	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	931 525	5W	300 000	5X		5Y	1 231 525
<b>TOTAL II</b>	5Z	2 885 997	TV	942 040	TW		TX	3 828 038	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	34 068	6U	2 918	6V	1 927	6W	35 059
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	34 068	TY	2 918	TZ	1 927	UA	35 059
	<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	7C	2 920 065	UB	944 958	UC	1 927	UD	3 863 096
Dont dotations et reprises			UE	960 314	UF	1 927			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	2 608	UV	2 608	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	1 325 266		1 325 266						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO )	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	117 679		117 679					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	33 058		33 058						
	Charges constatées d'avance	VS	74 736		74 736						
	<b>TOTAUX</b>		VT	<b>1 553 348</b>	VU	<b>1 553 348</b>	VV				
	RENVois	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE									
		VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	37 379		37 379						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	477 243		477 243						
Personnel et comptes rattachés		8C	110 328		110 328						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	112 183		112 183						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	4 745		4 745						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	220 623		220 623						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	441 925		441 925						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	687		687						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	9 859 890		1 913 486		4 590 818			3 355 586	
<b>TOTAUX</b>		VY	<b>11 265 003</b>	VZ	<b>3 318 599</b>		<b>4 590 818</b>			<b>3 355 586</b>	
RENVois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SEMSEML SOGEB A PORT DE BANDOL</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122024</b>			
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	843 664
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)					WI	
	Amendes et pénalités					WJ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE					WL	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI					L7	
RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*							
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)						SU	
Zones d'entreprises * (activité exonérée)						SW	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro						M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
					<b>TOTAL I</b>	<b>1 142 210</b>	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : ( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
Mesures d'incitation d'abattement sur le bénéfice et exonérations *	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						
	Majoration d'amortissement *						
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art.44 quinquies A)	HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB	
Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					X9	
	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite					YH	
	Créance dégagee par le report en arrière de déficit					ZI	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	
Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL	Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD		
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>	<b>44 029</b>	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI	1 098 182	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>					<b>XN</b>	<b>1 098 182</b>	
					<b>XO</b>	<b>0</b>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## 2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

## 2058A - Déductions diverses

### au 31/12/2024

Libellé	Montant
<b>Totalisation</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SEMSEML SOGEBE PORT DE BANDOL</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice		ZT	141 148
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b> à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
	↓ ligne W1		↓ ligne WU

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>276 495</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>113 738</b>
<i>FOURNIS. FACTURES NON PARVENUE</i>	<i>113 738</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>162 756</b>
<i>PROVISION POUR CONGES A PAYER</i>	<i>95 817</i>	
<i>PROVISION JOURS RTT</i>	<i>522</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>13 989</i>	
<i>CHARGES SOCIALES/ CONGES A PAY</i>	<i>44 566</i>	
<i>CHARGES PROV JOURS RTT</i>	<i>243</i>	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>3 443</i>	
<i>PRODUITS À RECEVOIR</i>	<i>1 190</i>	
<i>ETAT AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>2 986</i>	

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			74 736
Charges constatées d'avance - Exploitation		74 736	
Charges constatées avance - Financières			
Charges constatée avance - Exceptionnelles			
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			74 736

--

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>1 127 345</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>FACTURES A ETABLIR</i>	<i>1 576</i>	<b>1 576</b>
<b>Autres créances</b> <i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	<i>1 125 770</i>	<b>1 125 770</b>

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			9 859 890
Garanties d'usage		9 859 890	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			9 859 890

--

Désignation de l'entreprise : <b>SEMSEML SOGEB A PORT DE BANDOL</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	752 322		Dividendes		ZD	752 322			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZF					
	<b>TOTAL I</b>	ØF	752 322			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG				
<b>TOTAL II</b>							ZH	752 322			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7				YQ		Exercice N :		Exercice N-1 :		
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	36 087			245 801		
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) et de copropriété J8 1 043				XQ	3 005			8 833		
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	65 847			66 705		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES				ST	1 256 987			1 068 694		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	<b>1 361 926</b>			<b>1 390 033</b>		
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW					
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS				9Z	538 516			518 752	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	<b>538 516</b>			<b>518 752</b>	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	879 912			807 711		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	360 178			343 902		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *				ØB	1 041 516					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%			%	
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SEM SEML SOGEB A PORT DE BANDOL</b>					Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	19%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			( A )	( B ) (Ventilation par taux)		( C )	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SEM SEML SOGEB A PORT DE BANDOL Néant  \*

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col. ⑤ = ② + ③ - ④ - ⑥
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ⑦		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <b>SEMSEML SOGEBE PORT DE BANDOL</b>					Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	<b>3</b>					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	<b>6</b>					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice <b>①</b>	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année <b>②</b>	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice <b>⑤</b>		
		donnant lieu à complément d'impôt <b>③</b>	ne donnant pas lieu à complément d'impôt <b>④</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SEM SEML SOGEB A PORT DE BANDOL</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012024</b>		et clos le : <b>31122024</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP		22
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		4 701 687
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
	<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>4 701 687</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		1 171 600
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		48 053
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		7 110
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>1 226 763</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON		1 050 327
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		1 105 407
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		1 962
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		366
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		275 344
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>2 433 405</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b>
			<b>3 495 045</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		<b>SA</b>	<b>3 495 045</b>
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono-établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	<b>EV</b>	<b>X</b>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	<b>GX</b>		4 701 687
Effectifs au sens de la CVAE	<b>EY</b>		22
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	<b>HX</b>		
Période de référence	<b>GY</b>	01/01/2024	<b>GZ</b> 31/12/2024
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	<b>HR</b>		

**17** **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE ( voie )

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	6
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2
Totalisation	P5	8

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	7 498
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2
Totalisation	P6	7 500

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|4

N° SIRET 3|3|3|0|0|6|1|3|8|0|0|0|1|5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SEM SEML SOGEB A PORT DE BANDOL

ADRESSE ( voie ) Capitainerie Du Port

CODE POSTAL 83150 VILLE BANDOL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique <input type="checkbox"/> Dénomination <input type="text"/> N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/> % de détention <input type="text"/> Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/> Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/> Dénomination <input type="text"/> N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/> % de détention <input type="text"/> Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/> Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/> Dénomination <input type="text"/> N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/> % de détention <input type="text"/> Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/> Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/> Dénomination <input type="text"/> N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/> % de détention <input type="text"/> Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/> Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/> Dénomination <input type="text"/> N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/> % de détention <input type="text"/> Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/> Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/> Dénomination <input type="text"/> N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/> % de détention <input type="text"/> Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/> Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/> Dénomination <input type="text"/> N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/> % de détention <input type="text"/> Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/> Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/> Dénomination <input type="text"/> N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/> % de détention <input type="text"/> Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/> Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="checkbox"/> Dénomination <input type="text"/> N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/> % de détention <input type="text"/> Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/> Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice

Désignation de l'entreprise SEMSEML SOGEB A PORT DE BANDOL  
Adresse Capitainerie Du Port 83150 BANDOL

du 01012024  
au 31122024

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES** : v. notice ①

NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE	
1	GAUTIER XAVIER DIRECTEUR DE PORT	117 ANCIEN CHEMIN DE CASSIS RES BASTIDE DE GRAND PRE	13009 MARSEILLE
2	REBOUL SANDRINE CHEF DE SERVICE	RES ATHENA PORT BOULEVARD DES GRAVIERS	83150 BANDOL
3	LADISAS JEAN VINCENT MAITRE DE PORT	413C AV JACQUES CARTIER RES ALILADE	83000 TOULON
4	MARCHAND JACQUES MAITRE DE PORT	1253 AV DES CIGALES	83330 LE CASTELLET
5	MORTINI THIERRY MAITRE DE PORT	CHEMIN DE SAINT MARC RES L'ORANGERAIE	83150 BANDOL
6			
7			
8			
9			
10			

REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	70 177			70 177				70 177
2	69 939			69 939				69 939
3	60 714			60 714				60 714
4	58 648			58 648				58 648
5	57 939			57 939				57 939
6								
7								
8								
9								
10								
**	317 417			317 417				317 417

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	233
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	11 180
<b>Total</b>	<b>11 413</b>

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE ( v. notice ① ) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice .....(total col. 9 + total col. 10) ⑩	328 830	- de l'exercice ..... ⑩	1 098 182
- de l'exercice précédent ⑩	311 672	- de l'exercice précédent ⑩	1 022 781
Nom et qualité du signataire ROCHETEAU PHILIPPE PRESIDENT		A BANDOL....., le 24/04/2025 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

